Session fructueuse de la Première commission

La Première commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'occupe notamment des questions relatives au désarmement et à la sécurité internationale, a tenu sa 43e session du 17 octobre au 30 novembre 1988, sous la présidence de l'ambassadeur du Canada au désarmement, M. Douglas Roche. Grâce à l'atmosphère positive qui y régnait, la session aura été exceptionnellement fructueuse. Sur les 67 résolutions adoptées concernant le contrôle des armements et le désarmement, 27 l'ont été par consensus - ce qui constitue un chiffre record.

Afin de bien se préparer à assumer la présidence de la Commission, M. Roche s'était rendu dans diverses capitales des cinq continents au cours des mois d'août et septembre. Malgré certaines inquiétudes quant aux incidences que pourrait avoir sur la Commission l'échec de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement (SENUD III), qui avait eu lieu en juin, à convenir d'un document final, on espérait fortement que la session serait positive et fructueuse, surtout au vu des progrès survenus récemment dans le monde - par exemple, l'établissement de forces onusiennes de maintien de la paix en Iran-Iraq et en Afghanistan, ainsi que la ratification et la mise en œuvre du Traité FNI. En effet, comme c'est souvent le cas dans les forums multilatéraux de contrôle des armements et de désarmement, les progrès ont généralement un effet favorable sur l'atmosphère qui règne à la Première commission.

La session a été marquée par le pragmatisme et la coopération. Sur les 75 résolutions proposées, 67 ont été adoptées, soit une légère augmentation par rapport à la session précédente. Cette augmentation tient à l'inscription de nouvelles questions à l'ordre du jour, par exemple, les déversements de déchets nucléaires et industriels en Afrique et les transferts illégaux d'armes prohibées. D'autre part, il a été possible de fusionner un certain nombre de résolutions rivales, portant notamment sur la vérification, l'espace extraatmosphérique, les transferts d'armes, les propositions de gel nucléaire et les informations objectives sur les questions militaires.

La Première commission a en outre recommandé que des études soient entreprises en ce qui concerne le rôle des Nations Unies dans le domaine de la vérification (selon un mandat mis au point par le Canada, les Pays-Bas et la France), les armes nucléaires (proposition de la Suède), les transferts d'armes (proposition de la Colombie), et le progrès scientifique et technique (proposition de l'Inde).

M. Roche a consacré beaucoup d'efforts à l'objectif poursuivi par le Canada, à savoir, rationaliser les travaux et accroître l'efficacité de la Commission. L'ordre du jour a été modifié de manière à augmenter de 25 pour cent le temps alloué aux délégations pour les consultations. D'autres mesures de rationalisation proposées, visant les questions de fond, n'ont pas recueilli le consensus voulu pour être adoptées, mais elles devraient être examinées plus avant au cours des prochaines sessions.

Comme par le passé, la délégation canadienne a joué un rôle très actif. Le nouvel ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies à New York, M. Yves Fortier, a prononcé, le 18 octobre, la principale allocution canadienne (voir l'article distinct), dans laquelle il a fait valoir que la patience, la persévérance et le réalisme sont essentiels au succès du processus de contrôle des armements et de désarmement. Plus particulièrement, le Canada a encore une fois été le principal auteur de résolutions sur la vérification (voir l'article) et sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement. Une résolution rivale sur la vérification, présentée par la Suède, a par la suite été fusionnée à celle du Canada. Nous avons aussi joué un rôle important en rédigeant et co-parrainant une résolution sur la nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires et, de concert avec la Pologne, une autre résolution sur les armes chimiques. Dans le domaine de la sécurité internationale, il nous a été possible de voter en faveur de la résolution soviétique faisant appel à une approche globale du renforcement de la paix et de la sécurité internationales conformément à la Charte des Nations Unies, plusieurs

changements majeurs ayant été apportés au texte de l'an dernier.

Dans son allocution de clôture, M. Roche a signalé avec optimisme que la Commission avait contribué à améliorer la sécurité internationale, et qu'il quittait la présidence avec la certitude que ce processus était désormais bien engagé.

Négociations sur les forces conventionnelles en Europe

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé le 16 janvier 1989 que le Canada accepte de participer à de nouvelles négociations sur les forces conventionnelles en Europe. Selon le mandat établi, des pourparlers auront lieu entre les 23 États membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie dans le but de renforcer la sécurité en Europe par l'établissement d'un équilibre stable des forces conventionnelles en les amenant à des niveaux plus bas. Le Canada a participé activement aux discussions qui ont permis aux parties de s'entendre sur le mandat prévu.

Les relations Est-Ouest se sont considérablement améliorées depuis quelques années, de noter M. Clark. Il a exprimé l'espoir que les nouvelles négociations sur les forces conventionnelles porteront en particulier sur les systèmes d'armes qui permettent de lancer des opérations offensives sur une grande échelle et de s'emparer d'un territoire et de l'occuper, et qu'elles élimineront pour de bon la menace d'une attaque-surprise en Europe. L'Europe est très militarisée a l'heure actuelle, les forces en présence des deux alliances comptant plus de cing millions d'hommes et de femmes.

M. Clark a précisé que les négociations devraient être amorcées à Vienne, à compter de mars, dans le contexte de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Soulignant l'importance pour le Canada de ces négociations qui offrent une occasion unique de faire progresser la cause de la sécurité européenne, il a assuré que la délégation canadienne mettrait tout en œuvre pour qu'elles soient couronnées de succès.